

République française

Département du Pas-de-Calais

COMMUNE DE BUISSY

Séance du 12 avril 2021

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 08/04/2021

*L'an deux mille vingt-et-un et le douze avril l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Dominique BLARY*

Présents : 10

Présents : Dominique BLARY, Cecile HENNEL, Philippe BLARY, Rene
DEPREUX, Michel MARTEL, Michel WALIGORA, Cesar BURY, Andree
ROUZAUD, Virginie JANKOWIAK, Angelique LOUCHEZ

Votants: 10

Pour: 0

Représentés:

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 10

Absents: Gilles LOQUET

Secrétaire de séance: Cecile HENNEL

Objet: demande d'autorisation d'exploitation du parc éolien de la Sensée sur le territoire des communes de Dury, Etaing et Récourt - DE_2021_006

Vu l'arrêté préfectoral prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur la demande formulée par EOLIS
LES MURIERS S.A.S. en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter le parc éolien de la
Sensée sur les communes de Dury, Etaing et Récourt.

Considérant que le Conseil Municipal doit faire connaître son avis au plus tard dans les quinze jours
suivant la clôture du registre d'enquête,

Monsieur le Maire informe donc le Conseil Municipal que celui-ci est appelé à émettre un avis quant à ce
projet.

Après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de s'abstenir
de donner un avis sur ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Dominique BLARY



PREFECTURE D'ARRAS

Date de réception de l'AR: 26/04/2021

062-216201848-20210412-DE_2021_006-DE